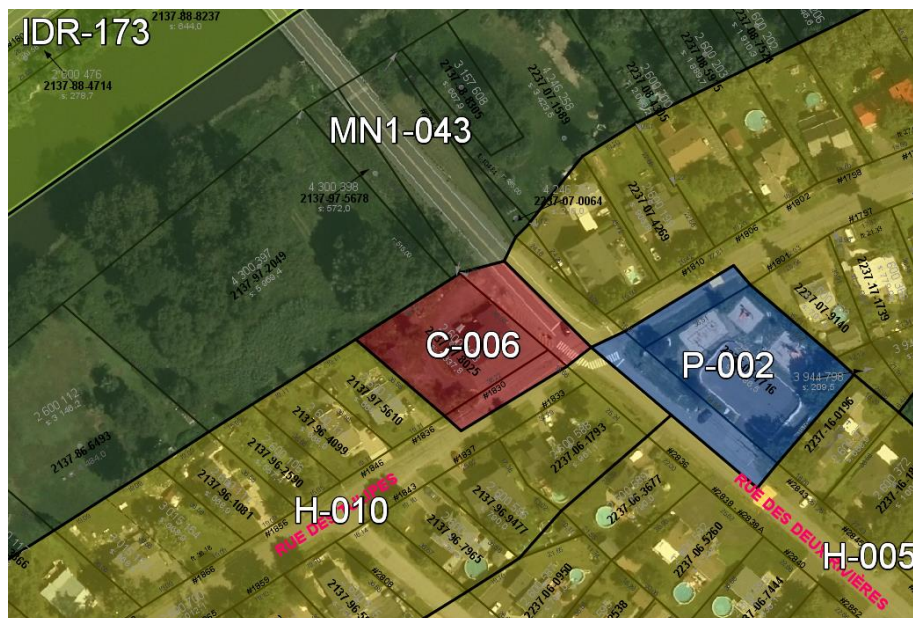


CERTIFICAT DE PUBLICATION
AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION :
1^{er} projet de règlement de zonage no 483-25-U

Aux personnes intéressées par le 1^{er} projet de règlement de zonage no 483-25-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, afin de procéder à la modification des normes relatives aux usages autorisés dans la zone C-006 et à leur mixité.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 5 octobre 2022, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement de zonage no 483-25-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, afin de modifier les usages autorisés dans la zone C-006 et leur mixité. Plus précisément, le terrain faisant partie de la zone doit être occupé par au moins un usage du groupe commercial autorisé à la grille des usages et normes de la zone. De plus, on vient élargir les usages de bureaux autorisés dans la zone.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 novembre 2022 à 20 h à la salle du conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan. Au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la mairesse suppléante, expliquera le 1^{er} projet de règlement no 483-25-U et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le 1^{er} projet de règlement de zonage no 483-25-U contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. La zone C-006 est la zone concernée par les modifications règlementaires ainsi que la grille des usages et normes de la Ville de Carignan, tel qu'illustrée sur le plan ci-dessous :



5. Le 1^{er} projet de règlement de zonage no 483-25-U peut être consulté à l'hôtel-de-ville de Carignan, au 2379, chemin de Chambly, bureau 210, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Carignan, ce 11 octobre 2022

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 11 octobre 2022 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 11 octobre 2022.

Donné à Carignan, ce 11 octobre 2022

Ève Poulin, avocate
Greffière